



Académie de Normandie

Secrétaire académique CAEN

Hugues Broustail,
Principal
Collège Dunois, Caen

Secrétaire académique ROUEN

Joël Delhopital,
Proviseur
Lycée Decrétot, Louviers

Secrétaire départemental 27

Adrien Moncomble,
Principal
Collège Anquetin Etrepagny

Secrétaire départemental 76

Sylvain Caron,
Principal
Collège les Hauts du Saffimbec,
Pavilly

Adresse académique
snpden@ac-normandie.fr

Compte-rendu de la commission Blanchet du 3 juin 2020

Une Instance Blanchet s'est réunie mercredi après-midi 3 juin de 15h30 à 17h en visioconférence. Le SNPDEN était représenté par Jean François Lamache (qui n'a pu se connecter) et Hugues Broustail pour le périmètre caennais, Joël Delhopital pour la partie rouennaise.

Les autres syndicats étaient représentés également (1 pour ID-FO, 1 et 1 pour le SNUPDEN).
Mme la Rectrice retenue à l'extérieur n'a pu assister à cette instance.
M. le Secrétaire général donne la parole immédiatement aux organisations syndicales.

• Point sur le DNB

Igor Garnarczyk au nom des trois organisations SNPDEN - UNSA, ID FO et snU.pden-FSU à propos de modalités de remontée des notes du DNB

Madame la Rectrice,

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons disperser notre énergie à des tâches qui ne soient pas indispensables au bon fonctionnement du service public de l'Éducation nationale et à la qualité du service rendu aux élèves et aux familles.

C'est dans ce contexte que nous demandons à ce que soit clairement exprimé que :

En fonction du calendrier annoncé, avec ouverture du serveur de saisie des notes au 11 juin du DNB, un seul conseil de classe de troisième est nécessaire

Que seule la remontée des notes, positionnements ou points dans Cyclades en se servant pour partie du LSU comme passerelle, est exigée

Que le seul dossier nécessaire au jury académique est le LSU

De manière plus anecdotique, mais néanmoins significative, nous regrettons que la note de français soit à inscrire dans les trois parties habituelles de l'épreuve terminale. Les points attribués n'auront pas de sens pour les élèves, mais figureront sans doute sur le relevé de notes de l'élève. Nous constatons que notre ministère pas pu n'a pas su adapter le logiciel, même à la marge pour que le pédagogique prenne le dessus sur les contraintes informatiques, afin que le relevé de notes soit porteur de sens pour les élèves et que la charge de travail soit légèrement amoindrie dans les établissements.

À moins qu'une bonne nouvelle puisse être annoncée dans les jours qui viennent...

Nous vous remercions pour la prise en compte de nos demandes et remarques.

• Réaction du SNPDEN UNSA au message de la Région sur la reprise dans les lycées

Le **SNPDEN UNSA** indique que les propos du président Morin dans le message adressé aux équipes de direction des lycées ont déclenché une juste colère chez l'ensemble de nos collègues. Le propos problématique est le suivant : "Le Président, en accord avec Mme la Rectrice, souhaite que les établissements s'attachent à accueillir de manière prioritaire les élèves de CAP et de Bac pro, ainsi que les élèves ayant des concours et des épreuves de rattrapage." Ces propos comportent sans nul doute une dimension polémique et s'inscrivent dans la droite ligne de la posture politique adoptée par le président de région vis-à-vis des services de l'État. Il est évident qu'il n'appartient pas à un président de région de fixer les priorités en matière d'accueil des élèves dans les lycées. Mme la Rectrice nous l'a réaffirmé en instance Blanchet mercredi dernier : c'est localement que les équipes de direction des EPLE et leurs équipes pédagogiques déterminent les publics à accueillir de manière prioritaire.

Le **SNPDEN UNSA** déplore que le dernier mot soit laissé à la Région. Il déplore également la manière dont la Région gère la question des ressources humaines dans cette phase de retour des élèves : on demande aux chefs d'établissement de « remonter » leur plan de reprise progressive d'activité sans qu'ils disposent de l'ensemble des données RH leur permettant en amont de savoir s'ils peuvent ouvrir la restauration scolaire et/ou assurer le nettoyage/désinfection des salles de classe, des circulations.



Académie de
Normandie

Pour le Secrétaire général, il ne faut pas « hypertrophier » le dissensus avec le président de région. On parvient à travailler en bonne intelligence avec les services.

Une réunion associant la région, le Rectorat et les équipes de direction des lycées devrait avoir lieu autour du 25 juin pour travailler sur la rentrée de septembre.

Une autre organisation syndicale insiste. Le message du président du Conseil régional ne passe pas du tout, notamment sur la demande de réponse à une enquête diligentée par ses soins. Cette démarche outrepassa le champ de compétences du président. Le communiqué de la région contredit le discours de la rectrice.

Pour le Secrétaire général, la décision des modalités d'ouverture en lycée revient aux chefs d'établissement.

Le **SNPDEN UNSA** réaffirme que la manière dont les services de la Région gèrent le retour des agents est un frein au retour des élèves.

Les échanges se poursuivent autour de la nécessité de réussir ce second moment de retour des 4ème-3ème et des lycéens. Le **SNPDEN UNSA** reprend les propos qu'il a tenus lors des Blanchet précédents. Les équipes de direction prennent leurs décisions en fonction de paramètres locaux. Il ne peut y avoir de pression exercée pour « rentrer plus vite, plus tôt ». Des collègues ont pris la décision de ne faire rentrer les élèves de 4ème et 3ème que dans la semaine du 8 juin. Cette décision doit être respectée.

• Examens en lycée

Les échanges portent sur le caractère hors sol de ce qui est produit par le ministère et la DEGESCO en termes de réglementation des examens et d'outils pour saisir les éléments de contrôle continu. Le **SNPDEN UNSA** exige que la date du 15 juin pour la clôture des saisies soit reportée, car intenable. Le cabinet n'oppose pas une fin de non-recevoir à cette demande et se tournera vers la DEC à l'issue du Blanchet.

• Séquences d'observation en milieu professionnel, en particulier pour les élèves en recherche d'apprentissage.

Le **SNPDEN UNSA** regrette la valse-hésitation sur ce point.

La réponse du cabinet est nette : il serait imprudent que les chefs d'établissement autorisent ces séquences actuellement.

• Préparation de rentrée : temps de concertation au sein des EPLE

Compte tenu du caractère probablement complexe de la préparation de rentrée, il est demandé que l'on puisse organiser d'ici la fin de l'année des temps de travail collectif au sein des EPLE.

Le Secrétaire général prend la question qui sera tranchée en Bureau de direction par la Rectrice et les DASEN.

Prochain Blanchet : fin juin.

H. Broustail et J. Delhopital
Secrétaires académiques
SNPDEN-UNSA